

PROCÈS-VERBAUX DU

Conseil général

DE LA
VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
LEGISLATURE 2004-2008

N° 1

Séance constitutive du lundi 28 juin 2004, à 19h.30

Salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville

Présidence : M. André Schreyer, puis M. Pierre-Alain Thiébaud.

Quarante conseillères et conseillers généraux sont présents.

Excusé : M. Pierre Willen.

Le Conseil communal siège *in corpore*.

Composition du Conseil communal :

Stähli-Wolf Claudine, présidente (POP), Berberat Didier, vice-président (PS), Hainard Pierre, secrétaire (UDC), Kurth Laurent, membre (PS), Barben Michel, membre (L/PPN)

Composition du Conseil général :

Parti socialiste: Babey Falce Katia, Borel Pierre-Alain, Clerc-Birambeau Annie, Ducommun Françoise, Feller Jean-Marc, Fischli Alex, Matthey Tièche Marinette, Montandon Fabienne, Musy Daniel, Pizzolon-Mathys Ariane, Sester Evelyne, Vuilleumier Serge, Zurcher Pierre,

UDC: Costa Laetitia, Legrix Jean-Charles, Monnat Claude-François, Nussbaumer Daniel, Parel Alain, Schreyer André, Semperboni Julien, Varin Céline,

Les Verts: Herrmann Patrick, Lagger Philippe, Saison Emile, Thiébaud Pierre-Alain, Willen Pierre, Wurgler Gabrielle,

Parti Libéral/ PPN: Iff Laurent, Haldimann Patrick, Heimo Claude, Rohrbach Pierre-André, Schweingruber Valérie, Ummel Pierrette,

POP: Bregnard Théo, Fernandez Aeberhard Eva, Gazareth Pascale, Stähli Francis, Veya Jean-Pierre,

Parti radical: Laeng Philippe, Morel Sylvia, Nardin Marc-André

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**ORDRE DU JOUR****Séance constitutive du Conseil général du lundi 28 juin 2004
à 19h30****à l'Hôtel-de-Ville**

1. Allocution de la présidente du Conseil communal
2. Mise en place du Bureau provisoire
3. Appel
4. Allocution du doyen (président provisoire)
5. Election du Bureau du Conseil général
6. Discours du président du Conseil général
7. Election des commissions
 - Commissions prescrites par une loi cantonale
 - Commissions de gestion
 - Commission financière
 - Commissions intercommunales
 - Comité de la Caisse de pensions du personnel communal
 - Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds

Le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (M. André Schreyer, président) et des trois plus jeunes élus (Mme Laetitia Costa, secrétaire ; M. Julien Semperboni et Mme Céline Varin, scrutateurs).

A l'issue de la séance, le nouveau président du Conseil général invitera l'assemblée à une réception organisée par son parti. A cette occasion, comme le veut la tradition, les groupes seront appelés à prononcer des allocutions en l'honneur du nouveau premier citoyen de la ville.

CONSEIL COMMUNAL

Salle du Conseil général, séance du 28 juin 2004

Ouverture de la séance

	André Schreyer	Laetitia Costa
--	----------------	----------------

Presse

CONSEIL COMMUNAL

Secrétaire-
rédactrice
Preneur de son

J. Semperboni
Céline Varin

Chancelier

Pour l'ouverture de la séance, jusqu'à la désignation du Bureau du Conseil général (point 4 de l'ordre du jour), aucune disposition particulière n'est prévue. Les membres du Conseil général sont néanmoins priés de s'installer, dans la mesure du possible, par groupes, et dans une disposition proche de celle arrêtée pour la suite de la législature.

Salle du Conseil général**Législature 2004-2008****Bureau du Conseil général**2^e et 1^{er} vice-
président(e)s

Président(e)

1^{er} et 2^e secrétaires

CONSEIL COMMUNAL

Presse

Secrétaire-
rédactricePreneur
de son2 Scrutateurs /
-trices

Chancelier

UDC UDC UDC UDC UDC UDC

PS PS PS PS PS PS

UDC L/ppn L/ppn L/ppn L/ppn L/ppn

PS PS PS PS POP POP

RAD RAD RAD Verts

Verts Verts Verts Verts POP POP

Conseil général

13 socialistes
8 UDC
6 Verts
6 L/PPN
5 POP
3 Rad.

Bureau du Conseil général

3 Socialistes
1 UDC
1 Vert
1 L/PPN
1 POP

Allocution de la présidente du Conseil communal

Mme Claudine Stähli-Wolf, présidente du Conseil communal : En tant que présidente du Conseil communal, j'ai le plaisir d'ouvrir cette première séance de la législature 2004-2008. La chancellerie tient à votre disposition les PV des élections communales, les PV de la commission de répartition, l'exemplaire de la Feuille officielle, les arrêtés du Conseil communal validant les scrutins, et les arrêtés déclarant M. Pierre Zurcher élu en remplacement de M. Laurent Kurth élu au Conseil communal, et M. André Schreyer, en remplacement de M. Pierre Hainard élu au Conseil communal également. Ces documents sont en réalité à votre disposition chez le chancelier si vous désirez les voir tout de suite et ils attestent que le Conseil général peut siéger valablement et se constituer.

Avant d'appeler le doyen et les benjamins de votre assemblée pour constituer le Bureau provisoire de votre Conseil, je vais, conformément à la tradition, vous adresser quelques mots. Les élections qui nous ont amenés dans cette enceinte ont été marquées par plusieurs éléments nouveaux. Le peuple a voté pour la première fois par correspondance pour une élection communale. Le Conseil communal a été élu directement par le peuple pour la première fois également. La présidence tournante est introduite et porte effet toujours pour la première fois : je suis ainsi la première présidente annualisée de notre ville. Une nouvelle formation fait son entrée au Conseil communal et au Conseil général, l'UDC, avec près de 20% des suffrages. Je souhaite commenter brièvement ces quatre nouveautés qui vont avoir une influence importante sur notre fonctionnement durant cette législature.

Tout d'abord, l'élection par correspondance. Elle a permis une remontée significative de la participation qui est passée de 28% en 2000 à près de 40% en 2004. L'érosion constante de la participation était une préoccupation fondamentale de la classe politique, en particulier pour les élections communales. Ce niveau institutionnel est en effet en principe le plus proche de la population et il y avait quelque chose de vraiment pénible à être choisi par trop peu de citoyens et de citoyennes. La démocratie a besoin d'être exercée pour être véritable. Faute de participation, elle perd de son sens. Le nouveau système a fait ses preuves pour différents scrutins, restait le test des communales. Le test est relativement concluant, mais nous devrions pouvoir mieux faire. Et pour mieux faire, il s'agira d'expliquer les choix à la population, d'écouter davantage ses préoccupations et d'y répondre, bien sûr, dans la mesure où ces préoccupations s'inscrivent dans les principes républicains qui sont notre cadre institutionnel : la liberté de chacun d'exprimer ses croyances et convictions, dans le respect de la liberté de l'autre, le droit à l'éducation et l'égalité des chances, la fraternité et la solidarité sociale. Ces valeurs sont constitutionnellement intangibles, et elles fonctionnent donc comme cadre de référence.

Ensuite, l'élection du Conseil communal directement par le peuple. Cette innovation a été présentée comme un plus démocratique. En première analyse, c'est exact, raison pour laquelle sans doute le peuple y a donné son aval. Néanmoins, l'élection directe a amené un changement qualitatif dans la campagne qui se sera

caractérisée pour ce premier exercice par la multiplication de slogans plus ou moins fondés, par un discours tranché parfois émaillé d'anathèmes et par quelques excès de langage. Nous avons même assisté à une rupture de la collégialité, c'est dire ... Il est à craindre que, à l'approche de l'élection suivante, les élus développent des actions publicitaires pour se faire remarquer, actions qui n'ont en fait que peu à voir avec un discours politique destiné à expliciter une conception de la vie et de la société. Nous pourrions assister à une difficulté plus grande d'être transparent au niveau du Conseil communal et surtout à la crainte d'assumer son rôle d'exécutif, c'est-à-dire celui de prendre des options ensemble, de gérer et de réaliser avec courage, car parfois, il en faut. Il nous faudra retrouver, sinon trouver, le chemin qui permet la vraie critique, nécessaire et constructive.

Troisièmement, la présidence va changer chaque année. Elle deviendra ainsi plus fragile. Il sera moins évident que le président ou la présidente porte la ville, la représente vraiment. Peut-être vaudra-t-il la peine d'analyser après quelques exercices si la présidence ne devrait pas être au moins bisannuelle. Non que je souhaite m'incruster, mais la question devra probablement être posée. Pour l'heure, je suis fière d'être présidente de notre ville, parce que je l'aime, parce que je crois en elle, en sa particularité, en sa générosité, en son ouverture à l'autre. Je suis en effet de ces autres qui ont été étrangers ici. C'est le père de mon grand-père qui a obtenu la nationalité suisse à la fin du 19^{ème} siècle. Ma famille vient d'Alsace, mais en tant que juive, cette famille a paru dangereuse et inquiétante à la population de la ville de l'époque. Nous avons des mœurs différentes, peut-être des vêtements aussi, sait-on jamais. Nous avons surtout une réputation dégradante. Il a fallu montrer que nous pouvions aussi partager, apporter quelque chose à la société qui accueille, même en étant différents, et pour cela, la société doit s'ouvrir, être curieuse, bouger avec les nouveaux arrivants qui doivent eux aussi bien sûr s'adapter. C'est ce que ma ville a su faire, et c'est pour cette raison que je lui suis reconnaissante. Ma famille a ainsi contribué à son expansion industrielle et culturelle de manière importante. A mon tour de savoir accueillir l'étranger !

La quatrième innovation : une nouvelle formation politique s'est implantée dans notre ville après avoir conquis près d'un quart de l'électorat au niveau suisse. La démocratie permet à chaque voix de se faire entendre et cela est bien. Comme je l'ai dit, encore faut-il rester dans le cadre des valeurs républicaines. A chacune, à chacun d'entendre ce que l'autre dit, et de lui répondre, à chacun, à chacune de se confronter à ce qu'implique l'élaboration de l'intérêt général, qui ne peut être ni particulier ni sommaire. Mesdames et Messieurs, je vous reçois au Conseil général de la ville de La Chaux-de-Fonds, ville d'accueil et d'ouverture dont je suis à la fois un exemple par mes origines et l'héritière en tant que présidente du Conseil communal. Je forme sincèrement des vœux pour que nous trouvions ensemble le chemin du travail commun au service de la ville. Nous en aurons besoin.

Ce souhait s'adresse bien sûr aussi à chacun de vous, nouveaux et anciens membres du Conseil général. La situation de notre ville est actuellement problématique au plan financier, nous le verrons lors de la préparation du budget 2005. Nous perdons pour ce futur budget la taxe foncière ce qui entraînera une perte de 4 millions de recettes. Même s'il y a une reprise économique qui prend maintenant corps chez nous, nous aurons à coup sûr des difficultés à boucler un

budget acceptable. Vous aurez à accompagner ce processus, et vous allez découvrir que notre ville n'est pas dispendieuse. Comparativement à d'autres villes de notre taille, nous sommes certainement parmi les moins chères. Et malgré cela, les perspectives sont difficiles. Notre problème est surtout la faiblesse de nos ressources liées à l'imposition des personnes morales : cinq fois moins qu'à Neuchâtel pour 5'000 habitants de plus chez nous. Or, pour que notre ville se développe, nous avons besoin de bonnes conditions-cadre, mais aussi de projets novateurs. J'espère que tous ensemble, tous, nous construirons la ville de demain. Par avance je vous en remercie pour ses habitants qui attendent sans doute de nous un bon travail, inventif et humaniste, plutôt que des combats polarisés et stériles.

Je vais maintenant appeler le Bureau provisoire de votre autorité. Auparavant, je dois encore vous signaler que la tradition aurait voulu que je fasse l'éloge de ma collègue sortante Mme Lise Berthet. Elle ne l'a pas souhaité, et c'est là la seule raison qui explique le silence inhabituel du Conseil communal aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention et j'appelle comme président du Bureau provisoire, le doyen de votre assemblée M. André Schreyer. Sa secrétaire provisoire sera Mme Laetitia Costa. Nous avons besoin de deux scrutateurs qui sont les plus jeunes avec Mme Costa : M. Julien Semperboni et Mme Céline Varin. Vous devez vous installer tous les deux, là. Votre Bureau est maintenant constitué, je passe la responsabilité de la suite des opérations à M. Schreyer. APPLAUDISSEMENTS.

Mise en place du bureau provisoire - Appel

M. André Schreyer, président provisoire : Mesdames, Messieurs, c'est un honneur, un plaisir, bien éphémère, mais enfin, il est là quand même. Je vous salue et nous allons procéder à l'appel avant de continuer la partie officielle. La secrétaire va vous appeler. Comme il y a beaucoup de nouvelles têtes (en tout cas pour moi, elles le sont presque toutes), ce serait bien qu'à l'appel de vos noms, vous vous leviez afin que nous puissions vous voir. Après, cela deviendra une routine.

Allocution du doyen (président provisoire)

M. André Schreyer, président provisoire : Conformément à la tradition qui veut que la séance constitutive de notre Conseil général soit présidée par le doyen de l'assemblée, j'ai l'honneur et le plaisir de remplir cette charge, qui bien qu'honorifique n'en demeure pas moins importante pour la mise en place du Conseil général, et dans la vie d'un homme également. En ce qui me concerne, je suis conscient que tout en étant le doyen de cette assemblée, je me sens un des cadets, du fait que c'est ma première apparition sur la scène politique.

En plus, cette législature est une première dans plusieurs sens du terme. En effet, c'est la première fois que les conseillers communaux sont élus par le peuple. Madame et Messieurs, les conseillers communaux, j'en profite pour vous féliciter chaleureusement pour cette élection. La population de notre ville attend de vous un travail collégial, efficace, pour le bien de la collectivité, afin que reviennent dans

notre ville prospérité et solidarité. Par la même occasion, je salue et félicite également Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, chers collègues avec lesquels nous aurons à faire du bon travail dans l'intérêt de notre ville. J'ai également une pensée reconnaissante pour tous les candidates et candidats qui se sont investis comme nous dans la campagne électorale et qui n'ont pas eu la chance d'être élus. Les électrices et les électeurs sont également à remercier, car leur participation, que j'aurais préférée plus importante, est déterminante pour la formation de notre Conseil général et j'espère qu'au cours de cette législature nous ne les décevrons pas.

Comme cité plus haut, la deuxième "première" si vous me permettez ce néologisme, c'est l'entrée de l'UDC sur la scène politique neuchâteloise et dans notre ville en particulier. Le Bureau provisoire en est un échantillon.

En ce qui concerne la suite de cette séance, ainsi que toute la législature à venir, je ne me sens pas à même de faire des comparaisons du fait que je n'ai aucune expérience dans ce domaine. Cependant je pense qu'entre personnes tenant les rênes de notre ville, bien que politiquement diversement engagées, nous ne devons pas perdre de vue le but attendu par les électeurs qui nous ont fait confiance et ne pas oublier les engagements pris lors de la campagne électorale. Il est certain que vu les problèmes qui vont se poser tout ne va pas se régler d'un coup de baguette magique. Cependant je pense que chacune et chacun d'entre nous aura à cœur de mettre la meilleure volonté dans les solutions qui vont se présenter. En effet, la ville de La Chaux-de-Fonds bien qu'affaiblie par la mauvaise conjoncture se doit de réagir, afin que chaque habitant de notre ville soit fier d'y résider. Dans cette optique, il est possible de redonner l'envie aux électrices et aux électeurs de retrouver le chemin des urnes si effectivement ils se sentent concernés par les problèmes de leur ville. Ces propos sont peut-être utopiques, mais sait-on jamais, il n'est pas interdit de rêver. Je suis conscient que ce but ne va pas être atteint à la fin de la législature 2004-2008, mais il faut aller dans la bonne direction. Il s'agit d'un phénomène de société où chacun déclare forfait et s'occupe uniquement de sa personne. C'est toujours la faute des autres, et cela commence dès la petite enfance, cela continue pendant la scolarité, puis quand vient l'époque du service militaire et ensuite dans la vie professionnelle. C'est la loi du chacun pour soi. J'en veux pour preuve le désistement dans les associations sportives, sociétés de musique et autres qui se plaignent du manque d'intérêt des jeunes qui seraient l'ossature des ces sociétés. Il est patent que les occasions de meubler ses loisirs ne manquent pas actuellement et même dans la vie de tous les jours, les exemples se multiplient. C'est dommage que nous ne puissions pas changer cette tendance sans devoir tout rendre obligatoire et par là contraignant.

C'est à nous, Conseil communal et Conseil général réunis, de changer cette tendance et de redonner à notre population le sens de la collectivité et de la solidarité. Je vous remercie de votre attention. APPLAUDISSEMENTS.

Je vous propose maintenant de passer au point 5 de l'ordre du jour, la nomination du Bureau du Conseil général. J'attends des délégués les propositions.

Election du Bureau du Conseil général

M. Jean-Pierre Veya, POP : Pour le poste de scrutatrice, le POP propose Mme Pascale Gazareth, POP.

M. Pierre-Alain Borel, soc. : Pour le poste de première secrétaire, notre groupe propose Mme Françoise Ducommun.

Pour le poste de deuxième secrétaire : Mme Ariane Pizzolon-Mathys.

Pour le poste de scrutatrice, Mme Fabienne Montandon.

Mme Valérie Schweingruber, lib.-PPN : Le groupe lib.-PPN propose comme premier vice-président M. Laurent Iff.

M. Jean-Charles Legrix, UDC : L'UDC propose M. Alain Parel comme deuxième vice-président.

M. Philippe Lagger, Les Verts : Le groupe des Verts propose M. Pierre-Alain Thiébaud en tant que président.

M. André Schreyer, président provisoire : Est-ce que quelqu'un demande encore la parole pour proposer quelqu'un d'autre ? Si tel n'est pas le cas, je pense que nous allons pouvoir élire ces personnes du Bureau à leur poste en bloc.

Le Bureau est élu par 39 voix sans opposition.

M. André Schreyer, président provisoire : Est-ce que quelqu'un a des oppositions à formuler ?

Le Bureau ayant été élu, je vous invite à venir prendre vos places, en partant de là, la mienne – RIRES. Je vous souhaite bien du plaisir.

Composition du bureau du Conseil général pour l'année 2004-2005

<i>Thiébaud Pierre-Alain</i>	<i>Président</i>	<i>Verts</i>
<i>Iff Laurent</i>	<i>1^{er} vice-président</i>	<i>L/PPN</i>
<i>Parel Alain</i>	<i>2^e vice-président</i>	<i>UDC</i>
<i>Ducommun Françoise</i>	<i>1^{ère} secrétaire</i>	<i>PS</i>
<i>Pizzolon-Mathys Ariane</i>	<i>2^e secrétaire</i>	<i>PS</i>
<i>Montandon Fabienne</i>	<i>scrutatrice</i>	<i>PS</i>
<i>Gazareth Pascale</i>	<i>scrutatrice</i>	<i>POP</i>

Discours du Président du Conseil général

M. Pierre-Alain Thiébaud, président : En préambule, je demanderai à chaque parti de bien vouloir prendre place selon le plan qui a été assigné et que vous avez reçu avec l'ordre du jour. Je vous remercie.

Mme la présidente du Conseil communal, Messieurs les membres du Conseil communal, Mme et Messieurs les conseillers généraux, chers amis Verts, M. le chancelier, Mme la secrétaire-rédactrice, M. l'ingénieur du son, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, chère famille et amis : Pour la troisième fois de notre courte histoire politique, un Vert de la section des Montagnes neuchâteloises accède à la présidence de notre Conseil général. Notre parti, durant ces trois dernières législatures, a gentiment mais sûrement augmenté sa députation au sein de notre législatif communal, passant de deux représentants à ses débuts à six aujourd'hui. C'est donc avec une certaine fierté bien légitime, que les Verts de cette ville, qui aiment encore se faire appeler *Ecologie et liberté*, avec toute l'importance que nous pouvons donner à ces deux termes, ont accepté de me confier cette tâche. Je succède ainsi à mes amis Charles Faivre, président grâce à l'appui du POP, et à Patrick Erard. Par leur personnalité attachante, ils ont marqué, et chacun à leur manière, leur passage sur ce siège, qui ma foi à l'air bien confortable. Fort de cette qualité de présidence verte, j'espère que je saurai être à leur hauteur, si ce n'est en taille du moins dans la façon dont j'animerai les débats de ce Conseil. Je le ferai en veillant particulièrement bien à ce que chacun puisse s'exprimer avec le respect de l'autre et puisse être écouté avec attention, ce qui s'impose pour la qualité de nos futurs débats.

Les citoyennes et citoyens de notre ville, ont donné à nos deux Conseils un nouveau visage, changeant de manière non négligeable certaines représentations politiques en présence. Par ce vote, ils ont manifesté une claire volonté que soient pris en considération par nos deux Conseils, et de manière efficace, les grands problèmes liés à la vie en société de notre cité. Nous devons donc nous atteler à répondre à leur attente que ce soit au niveau économique, social ou encore de la sécurité en ville, mais aussi de la qualité de vie, du mode de déplacement urbain et de notre rapprochement avec les différentes communautés étrangères. Il y a dans ces grands thèmes de quoi élaborer tout un programme de législature. Pour les Verts et avec insistance nous dirions qu'il y a de quoi mettre, non pas en route, mais sur de bonnes voies un Agenda 21 bien construit. Cet agenda, reçu en fin de la dernière législature occupera nous le souhaitons nos très prochains débats du Conseil général. Il s'agit d'un outil important et indispensable, qui définira sur le long terme le sens que nous voulons donner au développement de notre ville dans les différents domaines déjà cités. Nous devons donc trouver autour de ces projets un vaste consensus afin que cette ville, riche d'un passé glorieux, actuellement en phase de doute et de questionnement, puisse offrir demain déjà à ses jeunes générations un avenir fait d'espoir, de couleurs attrayantes et de relations harmonieuses. Nous parlons donc bien de qualité de vie et de projets durables. Il ne s'agit pas ici de visions angéliques ou utopistes mais bien de rappeler que nous sommes condamnés à être intelligents ensemble si nous voulons donner à cette ville de nouvelles

perspectives dignes de la troisième plus grande ville de Suisse romande, voulues de nous tous mais aussi de notre population. Pour ce faire, nous devons prendre les chemins du possible et parfois tortueux du travail en commission en espérant que les débats d'idées seront riches et nourris, respectueux des minorités et laisser de côté les autoroutes du « *Yaka* ».

Vous l'aurez certainement compris, en tant qu'enfant de cette ville, je l'affectionne particulièrement, à tel point que dans certain milieu je passe pour être un véritable "chauvin" comme s'il n'y avait que La Chaux-de-Fonds en Suisse. A ce chapitre et pour la petite histoire, il m'a fallu faire une rencontre imprévue lors de mon magnifique voyage à vélo sur la célèbre Route 66 en compagnie de quatorze adolescents et accompagnants, pour que je me rende compte que tout le monde ne connaissait pas encore la Tchaux ! En effet, un soir alors que nous prenions une bière dans un bar perdu au milieu du désert, seul bâtiment avec un incontournable motel de cette route mythique, un indien, se disant chef de tribu Hopi, titre qu'il ne fallait pas contester vu le regard et la taille du personnage, nous demanda d'où nous venions. Je lui ai répondu de La Chaux-de-Fonds, regard interrogatif, il ne connaissait pas. J'ai précisé de suite que c'est en Suisse, même interrogation. Nous lui avons alors précisé que ça se trouvait en Europe. Et là, plus au clair avec sa géographie, il nous a demandé dans quel quartier de New York cela se trouvait. RIRES. Puis, heureux de nous entendre chanter, il nous a offert protection sur tout le territoire des Etats Unis. Il y a donc encore un important travail d'information à faire, pour que notre ville soit connue jusque dans les territoires indiens.

Je crois en cette ville, en sa capacité de trouver son chemin dans un monde qui parfois est dérangé par une vitesse inappropriée de mutation ou de changements trop rapides. Je pense aussi que face à cette spirale de croissance qui nous fait tourner telles des toupies et dans laquelle repères et valeurs sont passés à la moulinette créant de toute part angoisse et anxiété, nous aurons dans peu de temps à nous pencher avec sérieux sur des thèmes qui résonnent au nom de la décroissance. Nous ne pourrons pas continuellement consommer les biens de notre planète sans nous interroger avec rigueur sur les conséquences directes que cela impliquera pour les futures générations. C'est peut être dans ces domaines de réflexion que notre ville pourrait se montrer pionnière. Les grands défis sont aussi liés à notre environnement et tout développement économique devra tôt ou tard se faire en incluant ce mode de réflexion. Il sera donc nécessaire dans cette région que tout ce magnifique savoir-faire en horlogerie, en mécanique et micro-mécanique ainsi que dans les branches de nouvelle technologie de pointe, puisse déployer leurs activités en incluant ces réflexions sur le long terme.

Dans notre quête pour l'amélioration de l'image de notre ville, il serait faux de trop chercher ce qui se fait bien ailleurs pour essayer de le copier ici. De mon point de vue nous avons à la fois le potentiel, l'énergie et le courage de trouver nous-mêmes comment cette ville, qui respire le grand air à 1'000 mètres d'altitude, devra se profiler afin que nous soyons encore plus fiers d'y habiter et d'exporter notre image au-delà des frontières. Nous devons aussi penser à poursuivre notre rapprochement qualitatif et quantitatif avec nos voisins loclais pour continuer nos collaborations dans le profond respect des deux collectivités locales. Il faudra le faire sans oublier de porter un regard sur l'Europe et affirmer notre volonté, un jour, de participer à sa

construction, mais sans oublier aussi de soigner la qualité de notre accueil à tous ceux qui auront besoin de nos infrastructures, que ce soit au niveau du travail, des soins, de la formation ou pour y installer une nouvelle entreprise.

Je souhaite encore remercier ici au nom du précédent Conseil général, Mme Fabienne Montandon pour son année de présidence de notre Conseil. Elle a su donner à nos débats une touche d'originalité et de féminité bienvenue. Mme Montandon, il me plaît de souligner, que vous avez fait appel plus souvent à votre spontanéité et bien rarement au règlement général - RIRES - et je confirme que vous avez su faire face aux situations complexes avec humanisme et sourire, ce qui fût très largement apprécié.

Qu'il me soit aussi permis de remercier très chaleureusement toutes les conseillères et conseillers généraux qui ont participé activement à la vie de ce Conseil lors de la dernière législature et qui ne se sont pas représentés ou qui n'ont pas été réélus. J'en profite aussi, chers collègues, pour vous féliciter de votre brillante élection et je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de votre mandat lors de cette présente législature.

D'autre part, et pour la première fois de notre histoire politique, le Conseil communal a été élu par le peuple selon une répartition assez proche du législatif, à quelques virgules près.

En ma qualité de premier citoyen de notre commune, je formule tous mes vœux pour que les séances de travail de notre Conseil communal puissent être animées de dynamisme et de passion. Lors de ce dernier Euro-foot, nous avons vu certains héros fatigués ; gageons que face aux grandes tâches qui vous attendent, vous saurez trouver les ressources nécessaires et que vous ne manquerez pas de bien faire circuler l'information entre vous, à défaut du ballon. Je vous souhaite au nom du Conseil général beaucoup de courage et grand plaisir à diriger vos différents dicastères. Je vous félicite également pour votre élection au sein de notre exécutif.

Il ne m'est pas possible de conclure sans vous demander de faire un dernier petit effort d'attention. En effet durant cette année de présidence il y aura par ici derrière moi des dizaines de paires de yeux bien attentifs. Ce sont tous ces yeux d'enfants, d'adolescents « *pas de chance* », qui dès les premiers pas dans leur existence ou à peine un peu plus tard, ont été maltraités, abusés, cassés, brisés... Tous ces enfants m'ont appris, quotidiennement, ainsi qu'à Anne-Marie mon épouse, et aussi à mes enfants, combien sont précieuses les valeurs de liberté : liberté de choisir, liberté de vivre harmonieusement en famille, mais aussi liberté d'indépendance. Ils nous ont appris ce que sont les vraies notions, du courage et de l'espoir en partageant un bout de chemin ensemble et en nous faisant connaître un peu de leur propre histoire de vie. Ces enfants issus de familles difficiles ou en difficultés sont pour la grande majorité d'entre eux des enfants d'ici, de notre ville ou de notre canton ; ils viennent et c'est vrai aussi depuis quelques années d'autres pays ou d'autres continents. Mais je puis vous assurer que la souffrance infligée à l'enfance par le monde des adultes est bien une même souffrance, qu'elle ne connaît ni frontière ni degré d'importance selon son origine. Je vous demande d'y penser car chaque fois que j'aurai une décision à prendre ou un vote à trancher, c'est à eux que je penserai en premier, puis à mon parti.

Je vous remercie de la qualité de votre attention et je vous propose de poursuivre notre séance selon l'ordre du jour. APPLAUDISSEMENTS.

Election des commissions

M. Pierre-Alain Thiébaud, président : Nous allons passer à la nomination des différentes commissions. Je vais toutes vous les lire et je vous propose de les voter en bloc à la fin de la lecture. S'il devait y avoir des modifications, les différents partis sont priés de les énoncer à la fin de la lecture, s'il vous plaît. Je vous demande un peu de patience. Cela risque de prendre quelque temps.

M. Jean-Pierre Veya, POP : Nous avons une petite modification à proposer et nous nous en excusons au nom du POP. Ce n'est pas une erreur de la chancellerie, mais bien une modification de notre part. A la commission des sports, à la place de M. Tahir Pelen, M. Francis Portner qui est donc commissaire sortant. Je vous remercie.

Commissions prescrites par une loi cantonale

Commission scolaire 15 membres

PS	Berberat Didier Gautschi Werner Humberset Sylvie Pizzolon Ariane Rufener Alain	Foyards 63 Electrices 47 Jacob-Brandt 4 Sur la Cluse 19 Nord 119
UDC	Hess Ursula Monnat Claude-François Varin Céline	Montagnons 64 Boinod 12 Nord 73
Verts	Pétremand Genzoni Marie-Claire Robert François	2322 Le Crêt-du-Loche Fritz-Courvoisier 30
L/PPN	Hainard Frédéric Marguccio Antonino	Chalet 15 Epargne 24
POP-US	Ruffieux Claude Wyser Valérie	Réformation 17 Pont 17
Rad	Curty René	Industrie 24

Commission de salubrité publique 9 membres

PS	Drône Isabelle Renaud Hunziker Loyse Vuilleumier Serge	Sagnes 12 Progrès 131 Croix-Fédérale 28
UDC	Giger Jean-François Monnat Claude-François	F.-Courvoisier 20 Boinod 12
Verts	Jenni Hubert	Nord 159
L/PPN	Leuba Didier	Sombaille 29
POP-US	Straub François	XXII Cantons 39
Rad	Jenny Freddy	Jacob-Brandt 59

Commission de la police du feu 3 membres

PS	Hauri Daniel Rufener Jean-Pierre	Helvétie 31 Chapeau-Râblé 6a
UDC	Schreyer André	Croix-Fédérale 30

Commission des naturalisations et agrégations 5 membres

PS	Kobza Pierre Veya Francine	Mélèzes 13 Progrès 101
UDC	Parel Alain	Numa-Droz 208
Verts	Gloor Daniel	Les Bulles 41
L/PPN	Dafflon Henri	Les Reprises 14, 2300 La Cibourg

Commissions de gestion**Commission de la Bibliothèque 13 membres**

PS	Girardin Claude Huguenin-Elie Théo Jaquet Liliane Tissot Alain	F.-Courvoisier 8 Succès 35 Recorne 21 Chapeau Râblé 23
UDC	Gamba Orianna Semperboni Julien Ulmann Claudine	Chalet 15 Parc 25 Jardinière 123
Verts	Lebet Marianne Descharne Sylvie	XXII Cantons 24c Tunnels 6
L/PPN	Rosselet Jacques Girardin Anne-Marie	Point-du-Jour 15 Chapeau-Râblé 4a
POP-US	Antonietti Pascal	Paix 27
Rad	Padilla Joaquin	Helvétie 52

Commission de l'Hôpital 13 membres

PS	Berberat Natacha Blum Martine Feller Jean-Marc Renaud Hunziker Loyse	Foyards 63 Point-du-Jour 20 Bouleaux 1 Progrès 131
UDC	Costa Laetitia Courvoisier Blaise Schafroth Marc	Industrie 7 Serre 30 Crêtets 141
Verts	Saison Emile Collaud Claudine	Collège 14 Hirondelles 12
L/PPN	Ummel Pierrette Jeanneret Berruex Laurence	Le Valanvron 42 Doubs 163
POP-US	Veya Jean-Pierre	Doubs 147
Rad	Hehlen Claude	Charles-L'Eplattenier 14

Commission de Sombaille Jeunesse 9 membres

PS	De Reynier Porta Marie-France Pipoz Cyril Sester Evelyne	F.-Courvoisier 29 Place du Marché 6 A.-M. Piaget 19
UDC	Hainard Mariette Legrix Anne-Line	Chalet 15 Cerisier 44
Verts	Erard Monique	Paix 74
L/PPN	Pica Carine	Montagne 5
POP-US	Girardin Fabienne	Chapelle 12
Rad	Vogel Stéphanie	Ruche 44

Commission des Services sociaux 11 membres

PS	Ducommun Françoise Etienne Francine Kaious Jeanneret Nadia Steiger Sarah	Général Dufour 8 M.-St-Héliier 11 Bd des Eplatures 60 Bel-Air 3
UDC	Tschannen Philippe Varin Céline	Industrie 7 Nord 73
Verts	Fleury Aline Mumenthaler Mariette	Numa-Droz 66a Chevreuils 2
L/PPN	Bühlmann Charles	Mont-Jaques 9
POP-US	Leon Nadia	Bellevue 20
Rad	Parel Patrick	F.-Courvoisier 34d

Commission des Services industriels 11 membres

PS	Capit Didier Hauri Daniel Maillard Alain Montandon Fabienne	Numa-Droz 157 Helvétie 31 Puits 21 Prés-Verts 14
UDC	Nussbaumer Daniel Schild Pierre-André	La Joux-Perret 25 Naefels 9
Verts	Willen Pierre Fivaz Fabien	Ch. des Postiers 23 Sagnes 13
L/PPN	Schmalz Daniel	Est 10
POP-US	Di Stefano Roberto	Montagnons 20
Rad	Santschy Eric	A.-M. Piaget 31

Commission des Travaux publics 11 membres

PS	Locatelli Silvia Montandon Fabienne Perroset Maurice Salvi Aldo	Crêtets 141 Prés-Verts 14 Moïse Perret-Gentil 37 Prairie 32
UDC	Hess Michel Nussbaumer Daniel	Montagnons 64 Joux-Perret 25
Verts	Saison Emile Fontaine Julien	Collège 14 Avocat-Bille 12
L/PPN	Rohrbach Pierre-André	Le Valanvron 3
POP-US	Favre Charles-André	Nord 13
Rad	Marti Frédéric	Jacot-Brand 59

Commission des Sports 11 membres

PS	Bühler Pascal Junod Thomas Locatelli Jérôme Montandon Paul-Etienne	Temple-Allemand 35 Doubs 67 Crêtets 141 Prés-Verts 14
UDC	Costa Laetitia Semperboni Julien	Industrie 7 Parc 25
Verts	Aeberhard Rolf Bärtschi Janine	Temple-Allemand 103 Ph.-H. Mathey 23
L/PPN	Gilliand Pascal	Confédération 25
POP-US	Portner Francis	Fleurs 12
Rad	Houriet Eric	St.-Mollondin 11

Commissions internes du Conseil général

Commission financière 15 membres

PS	Babey Falce Katia Borel Pierre-Alain Clerc-Birambeau Annie Feller Jean-Marc Fischli Alex	F.-Courvoisier 23 Forges 11 Chevreuils 41 Bouleaux 1 Marelle 26
UDC	Legrix Jean-Charles Parel Alain Schreyer André	Cerisier 44 Numa-Droz 208 Croix-fédérale 30
Verts	Herrmann Patrick Lagger Philippe	Cerisier 7 Paix 91
L/PPN	Haldimann Patrick Iff Laurent	Jacob-Brandt 12 Plansance 35
POP-US	Bregnard Théo Veya Jean-Pierre	Paix 89 Doubs 147
Rad	Morel Sylvia	Ch. de la Marelle 24

Commissions intercommunales

Commission du CIFOM 5 membres

PS	Borel Pierre-Alain Debély Martial	Forges 11 Numa-Droz 94
UDC	Hofer Paul	Général-Dufour 4
Verts	Heubi Roland	Recorne 12
L/PPN	Ummel Christophe	Le Valanvron 42

Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds, Le Locle 6 membres

PS	Matthey Tièche Marinette Musy Daniel	Place d'Armes 1 Jardinets 5
UDC	Legrix Jean-Charles	Cerisier 44
Verts	Thiébaud Pierre-Alain	Bois-Gentil 21
L/PPN	Heimo Claude	Prévoyance 102
POP-US	Fernandez Aeberhard Eva	Numa-Droz 124

Comité de la Caisse de pensions du personnel communal

- 3 membres désignés par le Conseil communal
- **7 membres désignés par le Conseil général**
- 10 membres désignés par les assurés

7 membres

PS	Debély Martial Ducommun Françoise Guillet Pascal	Numa-Droz 94 Général-Dufour 8 XXII Cantons 4
UDC	Legrix Jean-Charles	Cerisier 44
Verts	Faivre Charles	Avocat-Bille 12
L/PPN	Comby Nicole	Bois-Gentil 9
POP-US	Wyser Jacques	Pont 17

Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds

PS	Alexandre Houlmann	Côte 16
Verts *)	Mariette Mumenthaler	Chevreuils 2
UDC	Ulmann Claudine	Jardinière 123

*) siège cédé par le PS aux Verts

Toutes les propositions sont acceptées par 39 voix sans opposition.

M. Pierre-Alain Thiébaud, président : Pour des questions d'intendance, je passe deux minutes la parole à M. Lagger.

Avant, je dois signaler que nous avons reçu une motion déposée par le parti socialiste et qui s'intitule "pour la création de commissions intercommunales" et qui reçoit le numéro 1 de cette présente législature. Nous la transmettrons à la chancellerie.

Motion du Parti socialiste

Pour la création de commissions intercommunales

La collaboration intercommunale est déjà une réalité. Le rapprochement entre les deux villes du Haut a débuté depuis les années 90 avec la création de la Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes neuchâteloises, puis du Centre Intercommunal de Formation des Montagnes Neuchâteloises (CIFOM), des Services Industriels des Montagnes Neuchâteloises (SIM SA) et du Service Incendie et Secours (SIS). Elle se manifeste aussi par la répartition des missions entre les deux hôpitaux communaux (réalisée dans le cadre de la réforme hospitalière cantonale), par la mise en commun des Services d'Etat civil, la réunion des Services forestiers ainsi que par un

partenariat au niveau du service d'hygiène et par une collaboration pour le ramassage des ordures.

Ce rapprochement de services entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds doit permettre une utilisation plus rationnelle des ressources publiques, une meilleure synergie et une plus grande richesse en terme d'idées et d'innovation.

Les domaines de l'économie, la culture ou l'urbanisme ne peuvent plus être cantonnés aux limites d'une seule ville surtout si nous voulons préparer la cité de demain. De plus, le fait d'avoir, dans ces domaines, des commissions intercommunales, nous permettra d'avoir déjà quelques outils lorsque, le moment venu, nous devrons nous pencher sur les conclusions et les propositions du rapport sur le rapprochement de nos deux villes.

Dès lors, nous invitons le Conseil communal à étudier, en collaboration avec le Conseil communal du Locle, la possibilité que les commissions déjà existantes dans le domaine économique, de l'urbanisme, des affaires culturelles et éventuellement dans d'autres secteurs qui sembleraient pertinents, soient réunies avec les commissions similaires du Locle, afin de les transformer en commissions intercommunales.

Cette motion est déposée simultanément auprès du Conseil général du Locle.

M. Philippe Lager, Les Verts : Au nom des Verts, afin de fêter l'élection de M. Pierre-Alain Thiébaud à la présidence du Conseil général, j'invite les membres du Conseil communal, les membres du Conseil général, ainsi que les amis et connaissances à partager un repas et un moment festif à la buvette du Pavillon des sports. Nous vous y attendons dès maintenant. Merci.

M. Pierre-Alain Thiébaud, président : Il me reste donc à conclure cette première séance du Conseil général en vous remerciant d'avoir siégé. Elle s'est rapidement terminée pour passer à une partie plus conviviale. J'invite peut-être Mme la présidente du Conseil communal et le Bureau à se retrouver deux minutes pour que nous puissions fixer notre prochaine réunion du Bureau. Merci à tout le monde et bonne fin de soirée.

La séance est levée à 20h.15.

Le président :
Pierre-Alain Thiébaud

La secrétaire :
Françoise Ducommun

La secrétaire-rédactrice :
Caroline Brand